

Légende

Points de suivi retenus pour le BSH

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG nº 17 = Aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois
- IG n° 18 = Nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne
- IG nº 19 = Nappe du Plio-Quaternaire aquitain
- IG n° 20 = Aquifères alluviaux de l'Adour et du Gave de Pau
- IG n° 21 = Aquifères alluviaux de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG nº 22 = Aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur